



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON-MIDI-PYRENEES

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Montpellier, le 25 MAI 2016

Direction Energie Connaissance
Département Autorité Environnementale
Division Est

Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon-
Midi-Pyrénées,

à

Monsieur le Préfet du Gard

Direction Départementale des Territoires et de la
Mer du Gard
Service Environnement et Forêt
Unité d'intégration de l'environnement
89, rue Wéber - CS52002
30907 NIMES cedex 2

Réf. Chr : 155/16

Nos réf. : 2016-001941

Affaire suivie par : Isabelle AUSCHER
Isabelle.AUSCHER@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 04 34 46 66 85 – Fax : 04 67 15 68 12

Information relative à l'absence d'observations de l'autorité environnementale


**projet de reconstruction du pont sur le canal du Rhône à Sète à Saint-Gilles, RD6572
déposé par le Conseil Général du Gard.**

Par courrier reçu le 24/03/2016, vous m'avez transmis pour avis de l'autorité environnementale, le dossier de reconstruction du pont sur le canal du Rhône à Sète à Saint-Gilles, RD6572, déposé par le Conseil Général du Gard.

En application de l'article R.122-7 II du code de l'environnement, je vous informe de l'absence d'observations émises dans le délai de 2 mois à compter de la réception du dossier.

La présente information devra figurer dans le dossier soumis à enquête publique ou toute autre forme de consultation du public. Elle devra être rendue publique sur le site internet de l'autorité qui prends la décision d'autorisation du projet et fait l'objet d'une publication sur le site internet de la DREAL.

Pour le Préfet et par délégation,


Frédéric DENTAND

Horaires d'ouverture : 8h30-12h30 / 13h30-17h30
Tél. : 33 (0) 4 34 46 64 00 – fax : 33 (0) 4 67 15 68 00
520 allées Henri II de Montmorency
34064 Montpellier cedex 02